

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22111**

Intitulé

MASTER : MASTER à finalité Recherche - Sciences, Technologies, Santé - Mention : Sciences de la Vie et de la Santé - Spécialité : Biologie et Santé de l'Environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

112 Chimie-biologie, biochimie, 113 Sciences naturelles, biologie-géologie, 118 Sciences de la vie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Le diplôme forme des cadres de niveau 1 dans les domaines scientifiques fondamentaux de pointe des Sciences de la Vie et de la Santé. A plus long terme, les étudiants pourront évoluer dans un laboratoire de Recherche, en tant que chercheur ou enseignant-chercheur.

Compétences développées :

Formaliser et construire des raisonnements scientifique

Analyser des jeux de données complexes

Rechercher et traiter la documentation

Travailler en équipe au sein d'un laboratoire

Connaître et respecter les règles de sécurité (laboratoire, terrain)

Mobiliser des connaissances pluridisciplinaires

Connaître la méthodologie scientifique en Sciences de la Vie

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers de la Recherche dans le secteur public ou privé

Ingénieur d'études

Poursuite d'étude en doctorat pour accéder aux emplois de chercheur et enseignant-chercheur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les étudiants doivent être titulaires d'une Licence en Sciences de la Vie ou d'un équivalent européen (180 crédits ECTS) et aux élèves des écoles d'ingénieurs ou d'un diplôme étranger de niveau équivalent.

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE)

Le Master se compose de deux semestres de Master 1 et deux semestres de Master 2.

Master 1ère année

1er semestre : 6 UE

Parcours « Protection des Plantes, Agro-environnement »

3 UE obligatoires :

UE7 Statistiques appliquées à la biologie

UE12 Génétique évolutive

UE36 Risques environnementaux

3 UE sur liste :

UE5 Amélioration des Plantes et biotechnologies

UE10 Modélisation des systèmes biologiques

UE15 Les technologies « Omiques »

UE16 Génétique fonctionnelle

UE37 Ecologie moléculaire

UE39 Génétique des populations approfondie

Parcours « Biologie marine »

3 UE obligatoires :

UE7 Statistiques appliquées à la biologie

UE12 Génétique évolutive

UE36 Risques environnementaux

3 UE sur liste :

UE10 Modélisation des systèmes biologiques

UE15 Les technologies « Omiques »

UE37 Ecologie moléculaire

UE39 Génétique des populations approfondie

2ème semestre : Stage en laboratoire

Formation pratique

Expression écrite

Expression orale

Comportement scientifique

Communication Scientifique

Anglais scientifique

Master 2ème année

3ème semestre : 6 UE

Parcours « Protection des Plantes, Agro-environnement »

3 UE obligatoires :

UE4 Bio-agresseurs et santé végétale

UE8 Interactions symbiotiques végétales

UE42 Interactions antagonistes et biocontrôle: exemples et perspectives

3 UE sur liste :

UE2 Ecotoxicologie

UE5 Amélioration des Plantes et Biotechnologies

UE6 Facteurs abiotiques et santé végétale

UE10 Modélisation des systèmes biologiques

UE15 Les technologies « Omiques »

UE16 Génétique fonctionnelle

UE22 Microbiologie adaptative et infectieuse

UE34 Introduction à la bioinformatique par la programmation

UE37 Ecologie moléculaire

UE38 Espèces invasives et démogénétique

UE39 Génétique des populations approfondie

Parcours « Biologie marine »

4 UE obligatoires :

UE2 Ecotoxicologie

UE3 Ecophysiologie marine

UE9 Symbioses marines

UE40 Ecosystèmes côtiers marins

2 UE sur liste :

UE10 Modélisation des systèmes biologiques

UE15 Les technologies « Omiques »

UE16 Génétique fonctionnelle

UE34 Introduction à la bioinformatique par la programmation

UE38 Espèces invasives et démogénétique

UE39 Génétique des populations approfondie

4ème semestre : Stage en laboratoire

Formation pratique

Expression écrite

Expression orale

Comportement scientifique

Anglais scientifique

L'accès à la certification est acquis avec une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à chacun des 4 semestres.

Le stage et la formation in situ associée tiennent une place fondamentale. Ces stages de 5 mois (Master 1) et 6 mois (Master 2) permettent une formation professionnelle plus aboutie favorable à une embauche. Le stage, qui peut se faire en France ou à l'étranger, se termine par la rédaction d'un mémoire de type académique et une soutenance orale devant un jury composé de chercheurs et d'enseignants-chercheurs.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X		Si l'ingénierie pédagogique le permet
Après un parcours de formation continue	X		Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X		Idem statut d'étudiant
Par candidature individuelle	X		Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° 20042906

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]

[Université de Nice Sophia-Antipolis](#)

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [NICE]

UFR Sciences de l'Université de Nice - Parc Valrose - 28, avenue Valrose - 06108 Nice Cedex2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Sciences de l'Université de Nice - Parc Valrose - 28, avenue Valrose - 06108 Nice Cedex2

Historique de la certification :